

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE D'EMMAÛS EUROPE
PARIS (FRANCE) LE SAMEDI 21 MAI 2005**

Ordre du jour	Débat	Décision
<p>Conférence de Serge PAUGAM</p>	<p>Monsieur Paugam, sociologue et professeur à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, introduit cette assemblée générale constitutive par une présentation de sa théorie sur les exclusions en Europe ("<i>Les formes élémentaires de la pauvreté</i>" – Serge Paugam). Un débat s'installe sur les réalités des groupes Emmaüs en Europe et des actions concrètes entreprises.</p> <p>Suite au débat et au tour de questions, il est demandé à deux personnes d'intervenir.</p> <p>Elli Kreul (<i>Emmaüs Krefeld, Allemagne</i>) souhaite informer les participants sur la situation d'Emmaüs Prague, nouveau groupe en cours de création en République Tchèque. L'initiative de création de ce groupe est venue de deux personnes qui ont une expérience importante des camps de jeunes à Krefeld.</p> <p>La situation en République Tchèque aujourd'hui est difficile avec beaucoup de sans-logis, une pauvreté qui augmente et un manque d'aide publique. Les responsables rencontrent des difficultés pour trouver les moyens pour ouvrir la communauté. Emmaüs International a accordé à Emmaüs Prague une aide financière.</p> <p>Les premières personnes accueillies seront issues de centres d'accueil de jour de la ville.</p> <p>Plusieurs groupes Emmaüs européens suivent et accompagnent la mise en place du groupe, notamment ceux de Krefeld, Haarzuilens (Pays-Bas) et Nowy Sacz (Pologne).</p> <p>Emir Nurkic (<i>Forum International de la Solidarité, Bosnie-Herzégovine, consultant d'Emmaüs International pour l'Europe de l'Est</i>) met l'accent sur l'importance politique de la création d'Emmaüs Europe. La mise en place de cette structure permettra de créer des liens entre la société civile d'Europe de l'Est et celle des pays de l'Union Européenne, même avant l'unification politique de l'ensemble des pays européens. L'important est de créer un Emmaüs Europe qui soit fort, qui puisse à l'avenir faire entendre sa voix et ses expériences pour apporter des alternatives au niveau européen.</p>	

Ordre du jour	Débat	Décision
<p>Constatation du nombre d'organisations présentes ou représentées</p>	<p>S'agissant d'une assemblée générale constitutive, et les statuts n'ayant par définition pas encore été adoptés, ceux-ci ne s'appliquent pas. Par conséquent, aucun quorum n'est exigible et les décisions sont prises à la majorité simple des organisations présentes ou dûment représentées.</p> <p>Les membres d'Emmaüs International, seuls susceptibles d'être membres d'Emmaüs Europe, sont à cette date au nombre de 253, à savoir l'Abbé Pierre, membre de droit à titre personnel, et 252 organisations membres. Outre l'Abbé Pierre, présent à cette assemblée générale constitutive, 134 organisations étaient présentes ou dûment représentées, soit un nombre maximum de 135 votants.</p>	
<p>Réflexion sur l'organisation d'Emmaüs EUROPE</p>	<p>Pierre Albet (<i>Amis Emmaüs Saumur, France</i>) rappelle aux participants que les statuts, tel qu'ils sont présentés à l'Assemblée Générale constitutive, sont le résultat de six mois de travail intensif depuis la décision du Conseil d'Administration d'Emmaüs International instituant un nouveau découpage régional. Les statuts sont basés à plus de 80 % sur les statuts existants d'Emmaüs International, avec des ajouts ou modifications pour les adapter aux particularités de la Région Europe.</p> <p>Il rappelle également qu'après avoir adopté ces statuts, Emmaüs Europe aura un délai d'un an pour en vérifier la validité et éventuellement proposer des amendements lors de la prochaine Assemblée Générale d'Emmaüs Europe en 2006.</p> <p>Considérant que tous les participants ont eu le temps d'étudier ces statuts auparavant, il propose de soumettre l'adoption des statuts au vote de l'assemblée générale.</p> <p>Franco Bettoli (<i>Emmaüs Arezzo, Italie</i>) : Chaque vote sur des statuts va de pair avec un débat sur l'action à entreprendre, la prise de position politique et les modalités de fonctionnement. Pour la mise en place de la région Europe, il sera mieux d'aborder tous ces thèmes tranquillement, nous mettre d'accord sur les orientations avant d'aborder le travail et la discussion sur les statuts. Pendant les 5 ou 6 mois qui ont mené à cette proposition de statuts, ce débat n'a pas eu lieu et il faudra donc lancer ce débat aujourd'hui avant de pouvoir voter les statuts.</p> <p>Pierre Albet (<i>Amis Emmaüs Saumur, France</i>) propose de voter d'abord les statuts avant de rentrer dans un débat de fond.</p>	

Ordre du jour	Débat	Décision
	<p>Damien Hecquet (<i>Emmaüs Bayonne, France</i>) : Les statuts de chaque organisation ou institution sont le résultat d'une réflexion politique. Les statuts ne peuvent pas être votés quand il n'y a pas eu un débat sur l'implication de ce qui est écrit dans les statuts.</p> <p>Plusieurs autres participants exprimant leur désaccord avec les statuts présentés, il est demandé à Alain Capmas d'expliquer sa proposition de 'compromis'.</p> <p>Alain Capmas (<i>Emmaüs Bougival, France</i>) : Il est indispensable d'adopter aujourd'hui des statuts pour créer Emmaüs Europe, pouvoir faire une déclaration officielle à la Préfecture et commencer à fonctionner. Mais ce vote pourrait être suivi d'un deuxième vote sur une motion précisant que ces statuts sont provisoires et que nous nous donnons du temps pour réfléchir à ce que nous voulons faire, avant d'adopter des statuts définitifs lors de l'assemblée générale de 2006.</p> <p>Le débat sur l'aspect politique des statuts n'est pas clos, mais Emmaüs Europe peut d'ores et déjà se mettre en place sur un certain nombre de bases, de choses en commun. Nous devons nous donner le temps pour préparer des statuts qui soient adaptés à ce que nous voulons faire en Europe.</p> <p>Roger Depoilly (<i>Emmaüs Ålborg, Danemark</i>) : Le document de travail de Graziano Zoni (Emmaüs Europe – Document de Travail) montre bien à quel point les modalités de travail de la région sont difficiles à mettre en œuvre. Afin de ne pas faire de ces statuts les statuts de la division, il est mieux de ne pas les voter tout de suite.</p> <p>Tadeusz Mlynarczyk (<i>Emmaüs Lublin, Pologne</i>) : La structure nationale en Pologne a débattu sur cette proposition de statuts et a décidé de voter contre (explication ?).</p> <p>Ulla Hoyer (<i>Emmaüs Helsinki, Finlande</i>) : Nous pouvons voter les statuts tels qu'ils sont présentés. Cette discussion n'est pas nouvelle. Les statuts d'Emmaüs Europe sont identiques à plus de 90 % aux statuts d'Emmaüs International sur lesquels nous avons discuté depuis neuf ans. Ces statuts permettront à Emmaüs Europe d'avancer sur un certain nombre de choses, notamment les questions politiques. Nous avons une responsabilité vis-à-vis des autres régions Emmaüs, celle de créer Emmaüs Europe aujourd'hui.</p>	

Ordre du jour	Débat	Décision
	<p>Franz Valli (<i>Emmaüs Bayonne, France</i>) : Les statuts d'Emmaüs International sont une usine à gaz que personne ne sait maîtriser. Il faut d'abord se mettre d'accord et, seulement après, voter les statuts.</p> <p>Franco Bettoli (<i>Emmaüs Arezzo, Italie</i>) explique qu'il n'est pas contre Emmaüs Europe, mais contre la façon selon laquelle Emmaüs Europe est créée. Emmaüs Europe est une région autonome, qui décide pour elle-même ses orientations politiques et l'utilisation de l'argent. Ce que le document de statuts ne montre pas est qu'Emmaüs Europe à elle seule rassemble 95 % des groupes Emmaüs dans le monde et fournit 99 % des moyens financiers du Mouvement. Avec une région Europe si forte, qu'advient-il d'Emmaüs International ? Celui-ci risque de perdre toute son autonomie sur le long terme et c'est pourquoi ce débat nécessite un minimum de réflexion.</p> <p>Un vote est proposé afin de décider sur l'ordre dans lequel il faut traiter l'ordre du jour. Deux possibilités sont soumises au vote :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Continuer l'assemblée générale comme prévu dans l'ordre du jour, donc commencer par un débat de fond sur l'organisation à adopter en fonction des attentes. ▪ Procéder d'abord au vote sur les statuts. 	<p>Résultats du vote : Pour voter d'abord les statuts : 42 Pour commencer par le débat de fond : 58 Il est décidé de continuer le débat sur les statuts avec la présentation de Graziano Zoni.</p>
	<p><u>Débat de fond</u></p> <p>Graziano Zoni (<i>Emmaüs Florence, Italie</i>) : La création de la région Europe est le résultat d'une restructuration au niveau international. La nouvelle organisation d'Emmaüs International demande des structures décentralisées qui facilitent le travail au niveau régional, avec des structures nationales et une structure régionale.</p> <p>Pour répondre aux critiques exprimées sur le manque de débat, les statuts d'Emmaüs Europe sont à 90 % les statuts d'Emmaüs International, adaptés à l'Europe. Ils reprennent des aspects du travail d'Emmaüs International qui doivent rentrer dans la compétence d'Emmaüs Europe. A partir de ce qui était déjà fait au niveau de chaque groupe, chaque nation et chaque région, il fallait des statuts qui non seulement soient un instrument pour favoriser les rencontres, mais aussi donnent à la nouvelle région Europe la possibilité de répondre surtout aux questions politiques, non pas de manière théorique</p>	

Ordre du jour	Débat	Décision
	<p>mais à partir du vécu des groupes sur le terrain. Si nous nous limitons à des actions d'assistance, ce n'est pas la peine de créer Emmaüs Europe.</p> <p>Nous vivons la réalité d'une Europe qui est en train de se créer au niveau des États avec des conséquences pour chaque pays sur le plan socio-économique. Pour être efficace dans cette Union européenne, Emmaüs Europe doit affronter tous les problèmes de la région, doit se donner comme objet de réaliser un travail plus politique contre les causes de la misère, en Europe et aussi dans le monde, sans oublier que l'Europe a une forte responsabilité dans les situations de misère dans le reste du monde. Nous devons travailler ensemble pour que l'Europe politique ne se construise pas sans nous et qu'elle ne se construise pas contre les exclus et contre les plus pauvres.</p> <p>Franco Bettoli (<i>Emmaüs Arezzo, Italie</i>) exprime sa déception par rapport à l'assemblée générale de Ouagadougou, occasion manquée d'une véritable réflexion politique, et son désaccord avec le nouveau découpage régional, basé sur la géographie et non plus sur les relations humaines.</p> <p>Emmaüs Europe doit se donner des priorités et se dépasser, par ex. essayer de travailler ensemble pour soutenir le secteur associatif émergent en Europe de l'Est et au Maghreb. C'est une initiative qui ne peut être portée que par la région et non pas par les différentes nations isolément.</p> <p>Daniel Mauron (<i>Emmaüs Fribourg, Suisse</i>) insiste sur les besoins des groupes de base pour faire quelque chose ensemble. Il s'interroge sur la signification du mot 'politique'. Les groupes de base agissent dans le concret, le plus important est l'accueil des personnes qui se présentent à la communauté.</p> <p>Martin Hirsch (<i>Emmaüs France</i>) donne quelques exemples de questions politiques concernant Emmaüs et sur lesquelles Emmaüs Europe pourrait jouer un rôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demandeurs d'asile et les directives européennes existantes et en préparation. - Travailleurs d'Europe de l'Est venant travailler en Europe de l'Ouest à des salaires trop faibles. - La possibilité de pétition d'initiative populaire (récolter 1 million de signatures dans plusieurs États membres) pour peser sur les textes et les institutions de l'Union européenne. Par exemple une pétition pour une Europe sociale. 	

Ordre du jour	Débat	Décision
	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les ONG européennes avec lesquelles nous sommes intéressés à collaborer. - Nos activités (récupération, déchetteries), qui se situent à la frontière de l'économique et du social (Mesures écologiques - D3E) <p>Dans deux ans et demi, se tiendra la prochaine Assemblée Générale d'Emmaüs International en 2007. Nous devons être en mesure d'y rendre compte de ce que nous aurons fait ensemble en Europe ; de montrer comment, parce que nous nous sommes mis ensemble sur la poussée d'Emmaüs International, nous avons eu tel impact sur tel et tel sujet. Nous sommes à un moment où tout est ouvert pour Emmaüs Europe.</p> <p>Nous faisons face à un manque d'espaces et de temps de discussion, mais ceci peut être résolu avec une organisation spécifique : une structure légère, une volonté commune d'avancer et des mandats précis pour des personnes chargées de travailler sur des dossiers.</p> <p>Antoine Sueur (<i>UCC, France</i>) souligne l'importance de ne pas s'enfermer seulement dans les problématiques européennes, mais penser la région dans sa logique internationale et travailler aussi les questions interrégionales.</p> <p>Franz Valli (<i>Emmaüs Bayonne, France</i>) revient sur l'accueil des personnes et rappelle l'intuition de l'Abbé Pierre : "viens m'aider à aider". L'enjeu est que la personne accueillie devienne acteur d'un combat universel. Emmaüs International avait constitué des comités rassemblant des groupes de base qui travaillaient sur des thèmes spécifiques ; c'est une piste du futur au niveau européen.</p> <p>Elli Kreul (<i>Emmaüs Krefeld, Allemagne</i>) est d'accord pour qu'Emmaüs Europe s'implique dans des combats politiques contre la mondialisation et pour les problèmes qui touchent les communautés : finance éthique, trafic des êtres humains. Ce qui pose question est la mise en pratique, en raison du décalage entre ce qu'une communauté peut assumer en termes de force de travail et toutes ces exigences émises par les statuts d'Emmaüs International concernant l'implication des groupes de base dans les structures. L'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre ont des problèmes avec cette région Europe qui rajoute un échelon administratif alors qu'ils souhaitaient raccourcir les circuits. Elle constate un conflit entre une dynamique de base (où les groupes déterminent la politique</p>	

Ordre du jour	Débat	Décision
	<p>d'Emmaüs International) et les exigences imposées aux communautés par les nouveaux statuts.</p> <p>Jean Rousseau (<i>Emmaüs Angers, France</i>) constate que le débat sur ‘comment agir en Europe’ devient un débat sur la structuration d’Emmaüs Europe. Il insiste sur la nécessité de moyens humains et financiers, et donc du budget de la région Europe qui sera débattu plus tard.</p> <p>Renzo Fior (<i>Emmaüs Villafranca, Italie</i>) attire l’attention sur les difficultés que la région Europe Centre-Sud a eu à fonctionner dans le passé et souligne que même si les statuts ne sont pas la solution à tous les problèmes, ils aident à avancer. Il rappelle aux participants que dans le passé deux documents ont été adoptés à une large majorité dans le Mouvement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Solidaires pour la Justice », qui indique très clairement quel doit être le travail du Mouvement à tous les échelons. - « Déclaration finale et Programme de travail de l'Assemblée Générale 2003 ». <p>A ces deux occasions, ce sont bien les groupes de base qui ont voté des engagements importants et clairs, aujourd’hui le Mouvement a la responsabilité de les mettre en pratique.</p> <p>Il informe l'assemblée d'un message reçu ce matin par lequel nos amis d'Emmaüs Afrique nous demandent de prendre notre responsabilité par rapport à la situation au Togo.</p> <p>Il souligne la nécessité de nous doter de règles et de moyens pour travailler ensemble. Il craint que l'argent placé en banque par chaque groupe Emmaüs d'Europe ne l'empêche d'éprouver le besoin de travailler avec les autres.</p> <p>Damien Hecquet (<i>Emmaüs Bayonne, France</i>) rejette l'hypothèse d'un conflit entre l'initiative locale et l'initiative nationale ou régionale, et donne l'exemple d'un projet d'échange entre les groupes du Sud-Ouest de la France et le Forum International de la Solidarité (F.I.S.) en Bosnie sur le textile comme activité économique. Son attente est que ces structures, nationale et régionale, l'interpellent sur des actions innovatrices auxquelles il n'aurait pas pensé. Avec Emmaüs Europe, il espère pouvoir œuvrer pour la société civile dans son ensemble, par ex. modifier les conditions d'exercice du droit de la</p>	

Ordre du jour	Débat	Décision
	<p>citoyenneté. Pour tout cela, il faut des moyens humains localement et au niveau européen.</p> <p>Frédérique Weixler (<i>Amis Emmaüs Rambervillers, France</i>) dit que nous sommes tous venus parce que nous avons envie de construire et que nous avons des objectifs. Aujourd'hui nous avons le choix : nous neutraliser ou essayer de nous donner les moyens humains et matériels sur les différents thèmes de travail. Mais il faut de toute façon une volonté des groupes pour définir un certain nombre de choses.</p> <p>Gianni Belletti (<i>Emmaüs Ferrara, Italie</i>) soutient cette intervention en disant que la priorité est de travailler ensemble et bien faire fonctionner Emmaüs Europe afin que notre Mouvement ne meure pas mais s'étende. La nouvelle région nous permet de confronter nos conceptions de la solidarité et de nous donner les moyens de travailler ensemble. Soutenir ceux qui souffrent le plus, sera une provocation pour les jeunes générations.</p> <p>Jorgen Olsen (<i>Genvej Til Udvikling, Danemark</i>) insiste sur l'importance de la diversité, tout en travaillant et discutant ensemble. Il donne l'exemple du travail de GTU au Niger qui pourrait être une base d'interpellation de l'Union Européenne sur sa politique de subventions aux exportations agricoles.</p> <p>Antonio Molteni (<i>Emmaüs Poitiers, France</i>) souligne l'importance de l'Europe pour les compagnons dans les communautés Emmaüs et souhaite qu'Emmaüs Europe parvienne à dénoncer la misère de manière unitaire. Il faut redevenir conscient de la richesse d'Emmaüs et partager.</p> <p>Emir Nurkic (<i>Forum International de la Solidarité, Bosnie-Herzégovine</i>) explique les groupes Emmaüs ont la responsabilité de rester unis dans leur diversité et qu'ils doivent montrer cette unité aux autres régions. Cette assemblée doit donner une indication claire : veut-elle une région Europe faible ou forte ? Nous avons besoin d'objectifs communs clairs, et de montrer aux autres régions ce que nous devrions faire ensemble.</p> <p>Résumé par l'animateur Il ressort des débats que les participants ont plusieurs attentes vis-à-vis de la région Europe :</p>	

Ordre du jour	Débat	Décision
	<ul style="list-style-type: none"> - Une région qui facilite les relations, les collaborations et les solidarités, qui mette en place un "agir ensemble" et soit un interlocuteur vers l'extérieur. En rappelant un principe fondamental de la construction européenne officielle, le principe de subsidiarité : faire, au niveau qu'il faut, ce qui doit être fait à ce niveau, en reconnaissant les différences entre le niveau local, national et régional. - Une région avec une voix politique forte, sur des thèmes européens, à partir de la réalité du public avec lequel nous travaillons (accueil des personnes, les diverses formes d'exclusions), les décisions prises à un niveau européen (nécessité d'être attentifs aux directives concernant la récupération et le recyclage). - Une région pour une Europe sociale provocatrice à partir du vécu des compagnons et des autres personnes que nous rencontrons. - Une région qui identifie d'autres partenaires et forme les alliances nécessaires, notamment pour la promotion de la société civile et sur les combats que nous menons habituellement. - Une région qui mette en pratique les engagements pris par le Mouvement (eau, finance éthique, lutte contre le trafic des êtres humains). Nous devons servir l'Europe c'est-à-dire continuer à montrer le sens de la fraternité et de la diversité. - Pour tout cela, il faut nous donner des règles et des moyens, et ce de manière progressive. 	
	<p>Selon les opinions exprimées lors du débat, deux motions sont soumises au vote de l'Assemblée Générale.</p> <p><u>Motion 1</u> : L'assemblée générale constitutive souhaite qu'Emmaüs Europe soit un lieu d'échange de pratiques, de solidarité et de coordination des actions.</p>	<p>Résultats du vote : Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
	<p><u>Motion 2</u> : L'assemblée générale constitutive souhaite qu'Emmaüs Europe porte une parole politique forte vis-à-vis des pouvoirs politiques et de la société civile. En ce sens, la région doit rechercher des alliances avec d'autres groupes portant des valeurs proches.</p>	<p>Résultats du vote : Pour : 101 Contre : 8 Abstention : 3 <i>Adopté à la majorité</i></p>
Statuts	<p>Avant que l'assemblée générale constitutive poursuive le vote sur les statuts, l'animateur demande aux participants s'ils souhaitent proposer des amendements. Les amendements suivants sont proposés.</p>	

Ordre du jour	Débat	Décision
	<p>Article 26 : Pour supprimer la contradiction entre cet article et l'article 55 concernant la majorité pour les décisions de modification des statuts ou dissolution d'Emmaüs Europe, l'article 26 est modifié en remplaçant "les trois quarts" par "les deux tiers".</p> <p>Compte tenu de la volonté exprimée par l'assemblée générale constitutive d'un Emmaüs Europe fort, capable d'interpeller les politiques et la société civile, le second paragraphe de l'article 39 est modifié comme suit : "Le mandat de membre du Bureau est de quatre ans, renouvelable une fois, sauf pour le président qui est élu pour deux ans, renouvelable une fois."</p> <p>L'article 46 second paragraphe est complété et doit se lire comme suit : "Il peut mandater tout membre du Bureau pour le représenter."</p>	
	<p>L'assemblée générale constitutive procède au vote des statuts, incluant les trois amendements ci-dessus.</p>	<p>Résultats du vote : Pour : 100 Contre : 7 Abstention : 4 <i>Adopté à la majorité</i></p>
	<p>L'assemblée générale procède ensuite au vote de la motion ci-après : "L'assemblée générale constitutive vote le dépôt des statuts proposés pour créer l'association Emmaüs Europe. Ces statuts devront faire l'objet d'un travail de concertation pour être adaptés aux objectifs de la région Europe d'ici ratification à la prochaine assemblée régionale prévue fin 2006."</p>	<p>Résultats du vote : Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 2 <i>Adopté à la majorité</i></p>
<p>Budget</p>	<p>Jean Rousseau (<i>Emmaüs Angers, France</i>) introduit le débat sur le budget de la région Europe. Il insiste notamment sur l'obligation de tous les groupes à payer leurs cotisations à la région, que ces cotisations sont une sorte de fonds de mutualisation, et que la région a la responsabilité de dégager des fonds non seulement pour sa propre fonctionnement, mais également pour le fonctionnement des autres régions.</p> <p>La question de l'organisation des paiements des cotisations se pose. Seront-ils versés à la région à Emmaüs International et pourrait-il y avoir des dispositifs provisoires ?</p> <p>Concernant le budget de fonctionnement de la région, il est précisé que le Conseil</p>	

Ordre du jour	Débat	Décision
	<p>d'Administration d'Emmaüs International a déjà affecté 18.000 € à la région Europe pour le secrétariat Europe de l'Est. L'UCC/UACE et le Forum International de la Solidarité ont également contribué à hauteur de 3.000 €. Dans la caisse de la région Europe aujourd'hui se trouve donc 21.000 €.</p> <p>Sur les 250 groupes membres d'Emmaüs Europe, il y a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 200 groupes à caractère communautaire, - 20 Comités d'Amis - 30 Autres <p>Plusieurs propositions de systèmes de cotisation sont ensuite exposées.</p> <p>1) Une première proposition de cotisation part de l'idée qu'il y a <i>différents types de contributeurs</i> :</p> <p style="margin-left: 40px;">200 Communautés et 20 Comités d'Amis paient: cotisation de 200 € 30 Autres paient: cotisation de 50 € TOTAL : 47.500 €</p> <p>2) Une deuxième proposition est une <i>cotisation avec un montant unique de 270 €</i></p> <p>3) Une troisième proposition vient de l'Europe du Nord et consiste en une <i>cotisation par paliers</i>. Groupes ayant un chiffre d'affaires annuel (ventes), par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> < 10.000 € - cotisation de 50 € entre 10.000 € et 17.000 € - cotisation de 100€. entre 17.000 € et 35.000 € - cotisation de 150€. entre 35.000 € et 85.000 € - cotisation de 200€. > 85.000 € - cotisation de 400€. <p>Une dernière proposition de cotisation est basée sur l'idée d'un <i>pourcentage du chiffre d'affaires annuel</i> (ventes), par exemple 0.15 %. Cette proposition ne sera finalement pas mise au vote.</p>	<p>Résultat des votes :</p> <p>Proposition 1 : Pour : 0 Abstention : 3 – <i>Proposition rejetée</i></p> <p>Proposition 2 : Pour : 2 Abstention : 7 – <i>Proposition rejetée</i></p> <p>Proposition 3 : La majorité des participants étant en faveur de cette proposition, il est confié au Conseil Régional le soin de définir les différents paliers.</p>

Ordre du jour	Débat	Décision
<p>Présentation des membres du Conseil Régional d'Emmaüs Europe</p>	<p>Selon les statuts qui viennent d'être adoptés, les membres du Conseil Régional sont, d'une part les conseillers d'Emmaüs International (actuellement au nombre de douze), d'autre part les délégués nationaux, avec cumul possible des deux fonctions.</p> <p>Membres en tant que conseillers d'Emmaüs International : Carina Aaltonen (Finlande), Giandomenico Belletti (Italie), Alain Capmas (France), Julio De la Granja (Belgique), Pascal Freléchoux (Suisse), Birgitta Göranson-Ilste (Suède), Martin Hirsch (France), Elisabeth Kreul (Allemagne), Antonio Matos Pinho (Portugal), Emir Nurkic (Bosnie-Herzégovine), Frédérique Weixler (France). Un poste est actuellement vacant, suite à la démission de Jos Van der Meer (Pays-Bas).</p> <p>Membres en tant que délégués nationaux : Pierre Albet (France), Julio De la Granja (Belgique), Graziano Zoni (Italie), Elisabeth Serrate (Suède), Carina Aaltonen (Finlande), Mathieu Delarue (Royaume-Uni), Wilhelm Does (Allemagne), José Manuel Gomez González (Espagne), Antonio Matos Pinho (Portugal), Daniel Mauron (Suisse), Tadeusz Mlynarczyk (Pologne), Ebbe Primdahl (Danemark), Dženana Šabić (Bosnie-Herzégovine), Adrianus van der Meer (Pays-Bas).</p> <p>Après lecture de la liste ci-dessus, l'animateur demande si quelqu'un s'opposerait à ce que ces personnes forment le Conseil Régional.</p>	<p>Résultats du vote :</p> <p>Les membres du Conseil Régional sont confirmés par acclamation.</p>
<p>Election des représentants Emmaüs Europe aux Conseils Mondiaux</p>	<p>Après une courte intervention de Renzo Fior sur l'origine et les enjeux des Conseils Mondiaux, chacun des candidats aux différents Conseils Mondiaux est présenté.</p> <p>Sont candidats pour le Conseil Mondial Action Politique et Solidarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ulla Hoyer (Finlande) - Graziano Zoni (Italie) - Robert Opoka (Pologne) - Xavier Vandromme (France) <p>Sont candidats pour le Conseil Mondial Formation et Nouvelles Générations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Franco Monnicchi (Italie) - Heta Muurinen (Finlande) - Humberto Pereira (Portugal) - Helena Kusmanovic (Bosnie-Herzégovine) 	<p>Résultats du vote :</p> <p>Aucun autre candidat n'étant présenté pour les deux Conseils Mondiaux, les candidatures des 8 représentants de l'Europe sont approuvées par acclamation.</p>

Ordre du jour	Débat	Décision